



# Développement endogène et gouvernance : un projet de société

## Aperçu du projet

### *En bref*

Le modèle implique la mise en place d'un **nouveau type de gouvernance** basé sur un développement généré de l'intérieur des communautés, développement que l'on qualifie alors d'endogène. Il place au cœur du développement le **tiers secteur social** dans une version renouvelée.

- Dans la société actuelle, la gouvernance est associée au secteur public, basé sur le pouvoir et le service, ainsi qu'au secteur privé, basé sur la création de richesse et le profit. Le projet amène à redéfinir un tiers secteur, **le secteur social**, et à lui donner une **autonomie telle qu'il soit placé au centre de la gouvernance**, basée cette fois sur l'association, la coopération et l'entraide, en collaboration avec les secteurs public et privé.
- Ce nouveau secteur social est constitué d'un **réseau de microsociétés** (chacune étant de l'ordre de grandeur d'une municipalité régionale de comté). Dans chacune de ces communautés, les personnes se regroupent dans **un organisme rassembleur** ouvert à tous, telle une coopérative de solidarité de développement social. Les coopératives sont reliées entre elles et forment un réseau intégré. C'est là l'institution qui représente ce secteur.
- Le secteur social existant actuellement dans nos sociétés n'a pas l'autonomie suffisante pour faire rayonner sa logique propre dans toute la société. Le secteur social envisagé par le présent projet doit d'abord être représenté par une **institution** qui lui est propre et développer une **autonomie financière** qui lui permette d'étendre sa logique à toute la société.

### *L'autonomie financière*

Le secteur social doit gagner en autonomie, notamment financière, pour pouvoir jouer un rôle central dans l'évolution de la société.

- L'organisme rassembleur (telle une coopérative de solidarité dédiée au développement) génère une épargne nouvelle à partir de services qu'elle offre aux entreprises membres
- Rappelons d'abord que dans nos collectivités, les entreprises dépensent actuellement des sommes considérables pour avoir accès au marché. Accéder au marché veut dire être connu, être reconnu et même être reconnaissant envers votre clientèle. C'est ce qu'on appelle la



**fidélisation de la clientèle.** Dans nos sociétés, les sommes versées à ce chapitre permettent d'assurer l'essentiel du financement des activités sportives, de la presse, de la télévision, de la publicité et du mécénat. Par exemple, d'après le journal Le Monde, le stock de monnaie Air Miles équivalait, au début du siècle, au stock de monnaie américaine en circulation.

- La coopérative de solidarité locale propose alors aux entreprises de sa communauté de dériver une partie de ces sommes vers un système de fidélisation de clientèle communautaire : tous les achats faits dans ce système donnent lieu à une prime versée par les entreprises dans **un fonds communautaire dédié au développement de la communauté et de ses membres.** Ce fonds appartient en propre à la coopérative.
- Ce fonds n'a pas d'équivalent dans l'économie actuelle, car il s'agit d'un fonds qui ne provient pas d'une collecte d'épargne auprès de tiers, mais plutôt *d'une épargne nouvellement créée dont l'organisme rassembleur a la propriété juridique.* L'organisme ne serait donc pas fiduciaire, mais propriétaire de l'épargne. Une communauté pourrait alors devenir millionnaire par le biais de son organisme représentatif qui verrait à favoriser le développement de ses membres.
- En mutualisant ces épargnes, la communauté se donne alors un pouvoir considérable. Les entreprises rencontrées dans des communautés locales se montrent ouvertes à une redirection communautaire d'une partie de leurs coûts de fidélisation pouvant atteindre en moyenne 2,8% du montant des achats. Supposons que 3,5% des ménages de la ville de Québec effectuent le tiers de leurs dépenses annuelles courantes chez les entreprises membres, un fonds d'environ 3M\$ peut être amassé chaque année.

### *Un projet utile à...*

Ceux qui bénéficient du système sont d'abord les **personnes** membres de la communauté, ensuite les **entreprises locales** et finalement la **communauté** dans son ensemble.

- **Les personnes** peuvent bénéficier de divers services gratuits ou à faible coût en plus d'être personnellement soutenues dans leur développement pendant toute leur vie active, jusqu'à ce que l'argent tombé dans le fonds grâce à leurs achats leur soit remis à la retraite. De nombreux projets de développement peuvent ainsi voir le jour.
- **Les entreprises locales** sont très avantagées, car le paiement de leur service de fidélisation devient pour elles un investissement rentable. **En effet, toutes les dépenses issues des investissements dans les projets de développement soutenus par le fonds devraient être faites chez les entreprises membres, qui verraient alors leur chiffre d'affaires augmenter,** tout en continuant à réalimenter le fonds.
- Finalement, c'est la **communauté** qui deviendrait prospère en tendant vers **une société de plein emploi et de pleine activité.** Ces communautés pourraient aussi **fonctionner en réseau et devenir une force sociale considérable,** appuyant l'État dans ses efforts pour combler les besoins de ses citoyens.



### *Contrer la fuite des capitaux*

Le présent modèle contribue à renverser la tendance selon laquelle les capitaux fuient vers les grands centres et laissent les communautés locales dans un état de sous-développement.

- Les communautés locales et régionales tendent à se sous-développer, car elles sont sujettes à des fuites de capitaux vers les centres plus importants, ce qui entraîne des fuites de populations proportionnellement équivalentes.
- Sur le plan économique, les fuites sont de diverses natures : fuite de l'épargne locale, fuites commerciales et fuites des dépenses des entreprises pour leurs accès au marché (publicité, fidélisation, par exemple : Air Miles).
- Le rapatriement dans leurs communautés des dépenses d'accès au marché des entreprises peut fournir à ces communautés **un outil capable de renverser le flot des capitaux vers un emploi local productif** plutôt que d'être dirigés vers des circuits spéculatifs.
- Les capitaux fuient l'économie réelle en raison du manque de garantie et du manque d'encadrement du tiers secteur social. **La présente approche fournit un outil économique puissant et un encadrement personnalisé réducteur de risque.** Elle permet de pallier l'isolement qui rend les personnes vulnérables.

### *Les étapes de lancement du projet*

Le lancement du projet se fait en trois phases : la phase **préparatoire**, la phase de **prédémarrage** et la phase de **démarrage** comme tel.

- D'abord une **phase préparatoire**, qui consiste à constituer une équipe dans une communauté pour un projet pilote

Cette équipe au départ compte un ou des leaders locaux ayant une crédibilité suffisante pour mobiliser divers groupes dans la communauté, ainsi que quelques experts dans le domaine juridique, dans le domaine de l'éducation et de l'animation et dans le domaine de l'administration.

Cette équipe adapte le modèle à la réalité locale et produit des outils tels un plan d'affaires, des statuts et règlements intérieurs, un devis technologique, etc.

- Suit une **phase de prédémarrage** où l'on s'assure d'abord de la disponibilité du financement. Des ententes sont signées avec les partenaires d'affaires (technologie, entreprises, institutions financières). L'organisme rassembleur est mis en place juridiquement et procède



à l'engagement et la formation de son personnel. Une campagne de promotion est engagée auprès des entreprises et des citoyens.

- Vient ensuite **la phase de démarrage** comme tel.

### ***Les résultats attendus***

Les résultats sont d'abord liés aux taux de participation des citoyens, à la constitution du fonds et à son usage pour le développement des personnes. L'évaluation des résultats est liée au seuil de rentabilité, à l'impact sur le chômage et à l'effet de levier du système.

- Les plans d'affaires *pro forma* déjà réalisés prévoient que **le seuil de rentabilité est atteint la troisième année** du démarrage, ce qui constitue un critère de réussite.
- Un autre critère : **l'effet sur le taux de chômage** du nombre de personnes et de groupes qui auront pu bénéficier de formation ou d'aide pour leur développement.
- Un troisième critère est **l'évaluation de l'effet de levier du fonds**. On a observé pour d'autres fonds des effets de levier de huit, soit des investissements huit fois plus grands que le financement autorisé par le fonds. On vise ici à un effet de levier de cinq.

### ***Enfin...***

- Nous voici devant un projet qui renouvelle de façon importante et même dramatique l'approche du développement en l'abordant de **l'intérieur** de la dynamique économique et sociale d'une collectivité appelée à devenir **communauté de développement**.
- L'approche renouvelle les mécanismes de fidélisation en les communautarisant ; elle utilise des fonds pour appuyer dans la confiance le développement des personnes, des groupes et des collectivités.

**Un outil d'avenir à portée de main!**